

Paru dans l(es) édition(s): informations non précisées

**Edition Abonnés - Essonne****3 000 € pour moderniser chaque voiture**

QUI VA PAYER le plan de modernisation ? Voilà la principale interrogation des participants du salon des taxis 2009. La nouvelle édition de ce rendez-vous professionnel biennal - qui se tient jusqu'à ce soir porte de Versailles - est en effet largement consacrée au protocole de réforme des taxis signé en mai dernier par le ministère de l'Intérieur et les représentants des chauffeurs. Pour moderniser la profession, la réforme prévoit notamment des changements importants dans l'équipement des taxis.

Les lumineux actuels seront remplacés par des lumignons plus simples (vert pour libre, rouge pour occupé). Les compteurs seront changés.

Enfin, le protocole prévoit la mise en place

d'un code couleur commun à tous les taxis d'une ville donnée (comme à New York ou à Londres).

Des changements plutôt bien accueillis par les chauffeurs... A un détail près : aucun mode de financement n'a été prévu pour ces transformations prévues l'été prochain. Selon Marc Sperling, le directeur général du Salon des taxis, le nouvel équipement pourrait coûter 3 000 € par véhicule.

**B.H.**

Paru dans l(es) édition(s): informations non précisées

**Edition Abonnés - Seine-et-Marne Sud****Les taxis parisiens boudent les quartiers périphériques**

**Pour mieux gagner leur vie, les taxis se concentrent dans les quartiers les plus fréquentés par les touristes, au centre de Paris. On en trouve de moins en moins sur les bords de la capitale.**

« Inutile d'insister ma petite dame, il n'en passe jamais par ici... » 13 heures, devant la station de taxi du 156, avenue de Flandre dans le nord-est du XIX<sup>e</sup> arrondissement. Quelques voitures stationnent, le lumignon en berne. « Ils utilisent cette station comme une voie de garage mais ils ne chargent pas », déplore la riveraine, retraitée. Aux trois stations suivantes, porte de la Villette, ce sera le même scénario.

La question de l'offre insuffisante en Ile-de-France risque de s'inviter dans les débats du Salon professionnel des taxis qui se tient jusqu'à ce soir à la porte de Versailles (lire ci-contre). Avec 16 500 taxis autorisés par la préfecture de police (soit 2,7 pour 1 000 habitants), Paris est l'une des capitales européennes les mieux dotées. Mais trouver une voiture disponible en dehors des grosses stations (gares, aéroports, sites touristiques...) relève pourtant de la mission

impossible. Motif : une mauvaise répartition des « effectifs » entre les différents secteurs géographiques de Paris et des 122 communes de petite couronne. Des mesures ont été prises, mais elles ne règlent pas le problème de la grande disparité de l'offre dans Paris.

« C'est vrai que les chauffeurs ont tendance à boudier les quartiers périphériques », reconnaît Gilles Boulin, directeur de la coopérative Gescop qui regroupe un millier de taxis indépendants. « Ils doivent faire un maximum de clients en un temps donné. Donc, ils vont dans les quartiers les plus fréquentés par les touristes ou les salariés. » Résultat, en journée les stations de Châtelet ou des Champs-Élysées regorgent de taxis, celles du XIX<sup>e</sup>, du XII<sup>e</sup>, du XV<sup>e</sup>, de Barbès ou de Belleville sont désertées.

**« Il faut faire au moins 20 € par heure »**

Pierre, plus de vingt ans de métier, le confirme. « Quand on est locataire de sa licence comme moi, il faut faire au moins 20 € par heure pour s'en sortir. Alors j'évite les stations où je risque d'attendre un client pendant une demi-heure. »

Jules Robine, porte-parole du syndicat de

défense des conducteurs locataires, avance une autre explication : une question de sécurité : « En station, on est obligés de prendre tous les clients qui se présentent. Beaucoup de collègues préfèrent travailler en maraude en recherchant les gens qui hèlent les taxis. Pour cela mieux vaut être dans des quartiers très fréquentés. » Les tarifs 2009 entrent en vigueur demain. Le montant de la prise en charge est inchangé à 2,20 €. Le tarif kilométrique en période A (de 10 heures à 17 heures pour Paris intra-muros et de 7 heures à 19 heures pour le reste de l'Ile-de-France) passe à 0,89 €. Le tarif B passe à 1,14 €. Le tarif C (de nuit le dimanche) passe à 1,38 €.

**Benoît Hasse**